



# **RAPPORT DE PRESENTATION**

## **DU BUDGET PRIMITIF 2018**

## Table des matières

I- Stratégie financière et équilibre du budget .....	3
II- L'équilibre du budget de fonctionnement .....	5
1. Les recettes réelles de fonctionnement .....	6
2. Les dépenses réelles de fonctionnement .....	14
III- L'équilibre du budget d'investissement.....	19
1. Les dépenses réelles d'investissement .....	19
2. Les recettes réelles d'investissement .....	22
IV - Les opérations d'ordre budgétaire .....	25
V – Présentation par politiques publiques .....	26
VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - PETITE ENFANCE.....	27
CULTURE - PATRIMOINE –INDUSTRIES DE L'IMAGE – FESTIVALS - TOURISME.....	29
VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS.....	31
VIE QUOTIDIENNE - TRAVAUX.....	33
VIE ASSOCIATIVE - CSCS - GUSP.....	35
URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE .....	36
COMMERCE ET ARTISANAT .....	38
SANTE – ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOIN – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP .....	39
SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES.....	40
SECURITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – PREVENTION DE LA DELINQUANCE .....	41
SERVICES GENERAUX.....	42
VI - Les ratios légaux.....	45

## I- Stratégie financière et équilibre du budget 2018

Après quatre années de baisse des dotations de l'Etat et une perte globale de plus de 10,5 M€ de recettes sur la période 2014-2017 pour la ville, le budget primitif 2018 a été construit sur la base d'une stabilisation des principaux concours financiers de l'Etat. Néanmoins, la décision du gouvernement de mettre fin au dispositif des emplois aidés induit une forte baisse des recettes de fonctionnement et des coûts supplémentaires pour remplacer les personnels concernés. Ces éléments ont été pris en compte dans la construction de ce budget.

Par ailleurs, la loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 fixe aux collectivités locales un objectif national d'économies de 13 Md€ et une contractualisation avec l'Etat est prévue pour celles qui affichent plus de 60 M€ de dépenses réelles de fonctionnement au compte de gestion 2016.

Avec un montant de 65,5 M€, la ville d'Angoulême est donc concernée par ce dispositif qui prévoit pour les trois prochaines années :

- l'encadrement des dépenses réelles de fonctionnement avec une évolution annuelle limitée à + 1,2 %
- l'amélioration du besoin de financement qui se traduit par un plafonnement du ratio de désendettement à 12 ans

Enfin, en matière de fiscalité, la loi de finances 2018 met en place un dégrèvement de la taxe d'habitation sur 3 ans qui devrait concerner 85 % des ménages du territoire. Ce mécanisme de dégrèvement garantit la compensation intégrale des recettes de la commune sur la base du taux de référence 2017.

Comme énoncé lors du débat d'orientations budgétaires, la stratégie financière est marquée par les éléments suivants :

- 1- le maintien des taux de fiscalité
- 2- la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- 3- une progression des dépenses d'équipement avec notamment l'inscription des opérations du Tunnel de la Gâtine et du stade Chanzy et la limitation du recours à l'emprunt avec l'affectation des résultats antérieurs
- 3- le respect des engagements contractuels prévus avec l'Etat

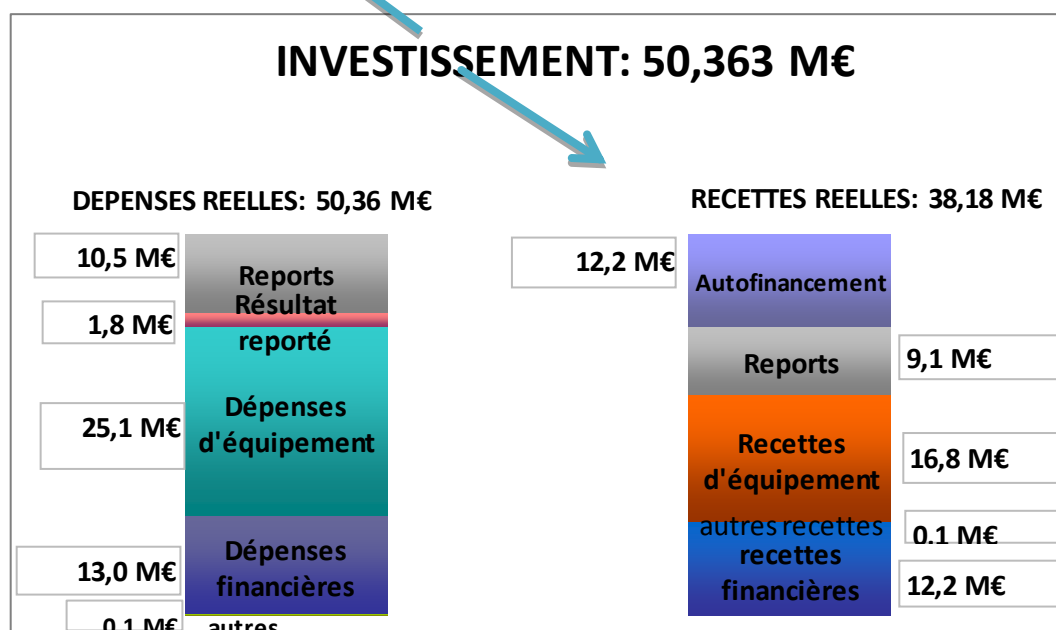
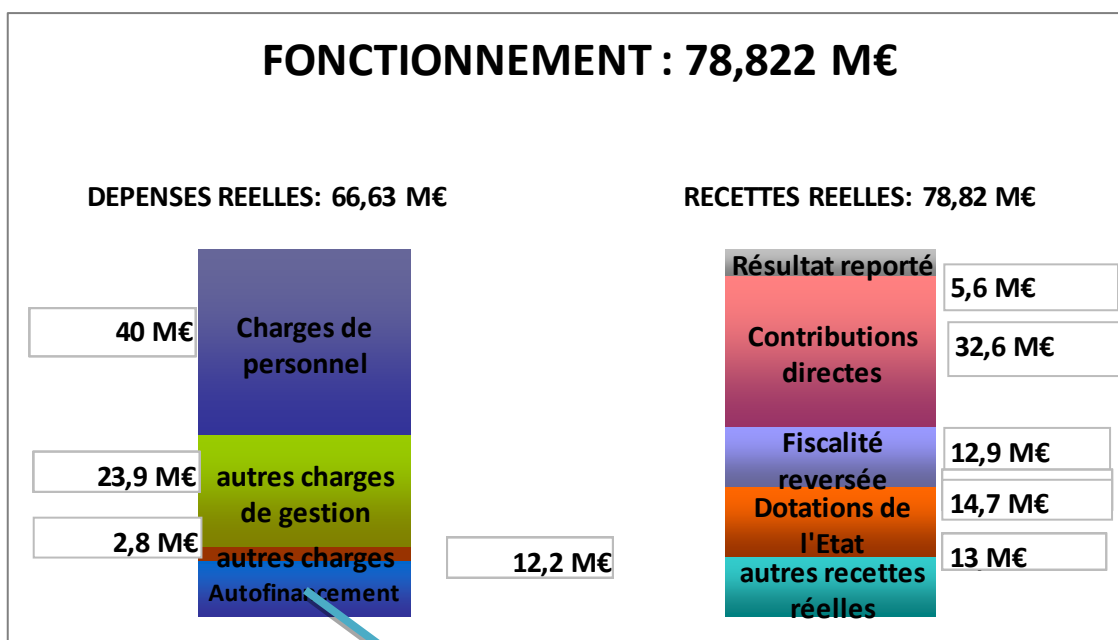
## EQUILIBRE BUDGETAIRE 2018 : 130,554 M€

Le budget primitif 2018 comprend les restes à réaliser et résultats de l'exercice 2017 et se décompose en :

- une section de fonctionnement équilibrée à 79,384 M€
- une section d'investissement équilibrée à 51,170 M€.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations nouvelles	79 384 307 €	73 787 411 €	38 953 589 €	42 048 595 €	118 337 896 €	115 836 006 €
dont op. réelles	66 634 897 €	73 225 546 €	38 148 124 €	29 055 584 €	104 783 020 €	102 281 130 €
dont op. d'ordre	12 749 411 €	561 865 €	805 465 €	12 993 011 €	13 554 876 €	13 554 876 €
Restes à réaliser 2017	0 €	0 €	10 455 651 €	9 120 975 €	10 455 651 €	9 120 975 €
Résultat reporté		5 596 896 €	1 760 330 €	0 €	1 760 330 €	5 596 896 €
<b>TOTAL</b>	<b>79 384 307 €</b>	<b>79 384 307 €</b>	<b>51 169 570 €</b>	<b>51 169 570 €</b>	<b>130 553 877 €</b>	<b>130 553 877 €</b>

### LES OPERATIONS REELLES :



## II- L'équilibre du budget de fonctionnement

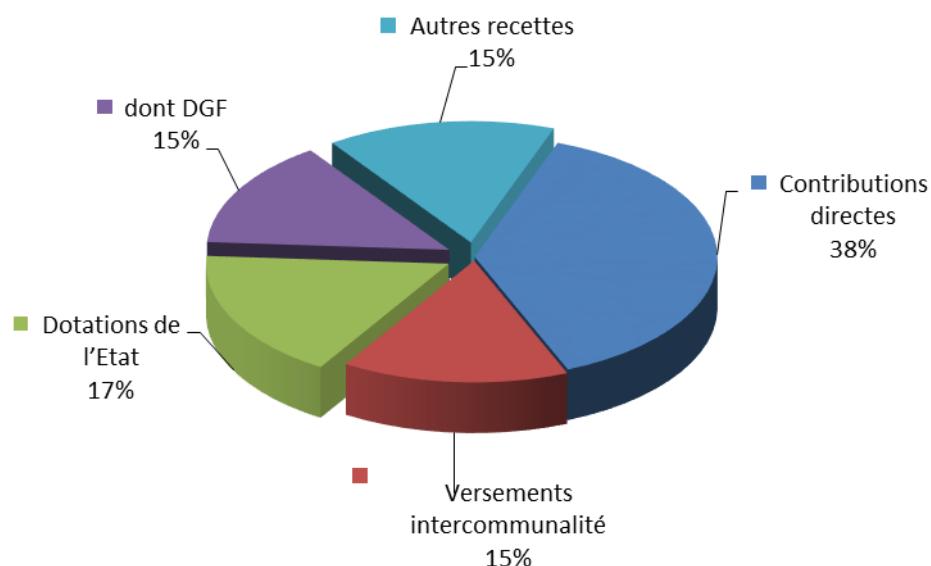
Face à une prévision des recettes de gestion à un niveau équivalent à celui du BP 2017, la diminution des dépenses de fonctionnement permet d'améliorer l'épargne de gestion de 5,7 %. L'épargne brute s'élève à 7,1 M€ (+11,3 %), et l'épargne nette est positive de 429 K€, en nette amélioration par rapport au budget précédent. L'équilibre des opérations financières est assuré puisque les ressources propres permettent de couvrir les dépenses telles que l'amortissement de la dette et les dépenses imprévues.

	BP 2017	BP 2018	% variation
Recettes de gestion (1)	73 129 392	73 116 683	0,0%
Dépenses de gestion (2)	64 281 195	63 816 798	-0,7%
Dépenses imprévues (3)	400 000	400 000	0,0%
Travaux en régie (4)	550 000	550 000	0,0%
Excédent brut de fonctionnement (5) = (1)-(2)-(3)+(4)	8 998 197	9 449 885	5,0%
Solde financier et exceptionnel	-344 037	-305 287	-11,3%
<b>Epargne de gestion (6) = (5)+(1)</b>	<b>8 654 160</b>	<b>9 144 598</b>	<b>5,7%</b>
Intérêts (7)	2 236 500	2 003 949	-10,4%
<b>Epargne brute (8) = (6)-(7)</b>	<b>6 417 660</b>	<b>7 140 649</b>	<b>11,3%</b>
<i>taux d'épargne brute = (8)/dép.réelles de fct</i>	<i>8,8%</i>	<i>10,7%</i>	<i>22,3%</i>
Amortissement de la dette (9)	6 327 000	6 711 685	6,1%
<b>Epargne nette (10)= (8)-(9)</b>	<b>90 660</b>	<b>428 964</b>	

Equilibre des opérations financières du BP 2018	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (hors restes à réaliser et résultat reporté)</b>	<b>7 131 856</b>
dont amortissement de la dette	6 711 685
dont dépenses imprévues	408 306
dont subventions d'invt transférées au compte de résultat	11 865
<b>Ressources propres (hors restes à réaliser et excédents de fonctionnement capitalisés)</b>	<b>16 061 737</b>
dont ressources propres externes (FCTVA, taxe d'aménagement, immobilisations financières)	3 212 326
dont amortissements des immobilisations	2 824 717
dont produit des cessions	100 000
dont virement de la section de fonctionnement	9 924 694
<b>Solde</b>	<b>8 929 881</b>

## 1. Les recettes réelles de fonctionnement 2018 : 73,226 M€

STRUCTURE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



L'évolution des recettes réelles de fonctionnement apparaît comme suit :

	BP 2017	BP 2018	Variation en montant	Variation en %
Contributions directes	32 546 027	32 617 878	71 851	0,2%
Versements intercommunalité	12 889 794	12 898 088	8 294	0,1%
Dotations de l'Etat	14 895 753	14 678 669	-217 084	-1,5%
dont DGF	12 240 979	12 191 000	-49 979	-0,4%
Autres recettes	12 906 781	13 030 911	124 130	1,0%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>73 238 355</b>	<b>73 225 546</b>	<b>-12 809</b>	<b>0,0%</b>

L'exercice 2018 marque la fin de la baisse des dotations de l'Etat, qui, dans le cadre de la contribution au redressement des comptes publics, a induit une perte de recettes de plus de 10,5 M€ pour le budget de la ville entre 2014 et 2017.

## 1.1 Les contributions directes

Les taux de fiscalité directe communale sont inchangés pour l'exercice 2018.

### a) Evolution des bases fiscales

Les bases fiscales, non encore notifiées par les services de l'Etat, ont été évaluées comme suit :

En €	BP 2017	2017 réalisé	2018 estimé	% variation BP18 /réalisé 2017
taxe d'habitation	64 250 432	63 323 135	64 174 443	1,3%
Taxe sur le foncier Bâti	53 166 271	52 894 950	53 539 590	1,2%
Taxe sur le foncier non- Bâti	128 893	114 700	116 076	1,2%
<b>Total</b>	<b>117 545 596</b>	<b>116 332 785</b>	<b>117 830 109</b>	<b>1,3%</b>

Cette prévision tient compte de l'actualisation des valeurs locatives de + 1,2 % prévue dans le cadre de la loi de finances et de la variation physique estimée des bases.

La diminution des bases de taxe d'habitation et de foncier bâti sur le « réalisé 2017 » par rapport au BP 2017 s'explique par des démolitions d'immeubles dans le cadre de l'ORU secteur ouest.

### b) Fixation des taux de fiscalité

Taux en pourcentage	2017	2018 proposé	% var.
taxe d'habitation	18,25	18,25	0,00%
Taxe sur le foncier Bâti	38,80	38,80	0,00%
Taxe sur le foncier non- Bâti	71,23	71,23	0,00%

Les taux de la taxe d'habitation, de taxe sur le foncier bâti et de taxe sur le foncier non-bâti sont maintenus à leur niveau de 2017.

### c) Le produit fiscal

	BP 2017	2017 réalisé	2018 estimé	% variation 2018/réalisé 2017
taxe d'habitation	11 725 704	11 556 472	11 711 836	1,3%
Taxe sur le foncier Bâti	20 628 513	20 523 241	20 773 361	1,2%
Taxe sur le foncier non-bâti	91 810	81 701	82 681	1,2%
rôles supplémentaires	100 000	32 714	50 000	52,8%
<b>Total</b>	<b>32 546 027</b>	<b>32 194 128</b>	<b>32 617 878</b>	<b>1,3%</b>

Sur la base de ces éléments, le produit fiscal 2018 est estimé à 32,618 M€, dont 50 K€ de rôles supplémentaires.

L'évolution du produit fiscal est de :

+ 0,12 % par rapport à la prévision 2017

+ 1,3% par rapport au produit fiscal réalisé en 2017.

**Le produit de la fiscalité directe :**

Bases fiscales TH, TFB, TFNB

X

Taux TH, TFB, TFNB

+

Rôles supplémentaires

=

**32,618 M€**



## 1.2 Les dotations de l'Etat

	BP 2017	2017 réalisé	2018 estimé	variation de BP à BP en montant	variation de BP à BP en %
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	12 240 979	12 167 779	12 191 000	-49 979	-0,4%
Fonds de compensation de la TVA (fonct.)	18 000	21 021	20 000	2 000	11,1%
Dotation générale de décentralisation	270 424	271 424	271 424	1 000	0,4%
Dotations compensatrices de fiscalité	2 352 050	2 215 954	2 175 000	-177 050	-7,5%
Dotations de recensement	9 300	8 868	8 665	-635	-6,8%
Dotation titres sécurisés	5 000	5 030	12 580	7 580	151,6%
<b>Total</b>	<b>14 895 753</b>	<b>14 690 076</b>	<b>14 678 669</b>	<b>-217 084</b>	<b>-1,5%</b>

Les dotations versées par l'Etat à la ville d'Angoulême ne sont pas notifiées. Elles sont évaluées par les services sur la base des données de la loi de finances à 14,679 M€, soit -1,5 % par rapport aux prévisions budgétaires 2017, et -0,08 % par rapport aux réalisations 2017.

a) La dotation globale de fonctionnement = 12,191 M€

	BP 2017	2017 réalisé	2018 estimé	variation de BP à BP en montant	variation de BP à BP en %
<i>Dotation forfaitaire</i>	9 689 574	9 672 205	9 580 000	-109 574	-1,1%
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	2 231 438	2 165 672	2 300 000	68 562	3,1%
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	319 967	329 902	311 000	-8 967	-2,8%
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	12 240 979	12 167 779	12 191 000	-49 979	-0,4%

La dotation forfaitaire devrait ainsi s'élever à 9,6 M€, en diminution de 1 % **par rapport au réalisé 2017**.

La dotation de solidarité urbaine, estimée à 2,3 M€ pour 2018, devrait être en progression d'environ 6 % par rapport à la réalisation antérieure.

La dotation nationale de péréquation, estimée quant à elle à 311 K€ devrait diminuer de 6 % par rapport au réalisé 2017.

b) Les compensations fiscales = 2,175 M€

	BP 2017	2017 réalisé	2018 estimé	variation de BP à BP en montant	variation de BP à BP en %
<i>Dotation unique des compensations spécifiques TP</i>	179 440	92 831	0	-179 440	-100,0%
<i>Dotation compensation exonération TH</i>	1 840 880	1 840 880	1 913 479	72 599	3,9%
<i>Dotation compensation exonération taxes foncières</i>	331 730	282 243	261 521	-70 209	-21,2%
Dotations compensatrices de fiscalité	2 352 050	2 215 954	2 175 000	-177 050	-7,5%

Les dotations compensatrices de fiscalité directe devraient apparaître en augmentation de 2 % **par rapport aux montants perçus en 2017**. Parmi ces dotations, il faut noter la fin de la perception de la compensation spécifique de la taxe professionnelle qui, comme celle relative à la taxe foncière, sert de variable d'ajustement de l'enveloppe normée.

<b>Les dotations de l'Etat :</b>
DGF
+
DGD
+
Dotations compensatrices de fiscalité
+
Dotations recensement, titres sécurisés, FCTVA
=
<b>14,679 M€</b>

### 1.3 Les ressources versées par l'intercommunalité

	BP 2017	2017 réalisé	2018 estimé	% variation de BP à BP
Attribution de compensation	12 411 661	12 377 350	12 403 088	-0,1%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	478 133	465 532	450 000	-5,9%
Dotation de solidarité communautaire	0	46 583	45 000	
Total	<b>12 889 794</b>	<b>12 889 465</b>	<b>12 898 088</b>	<b>0,1%</b>

Les dotations versées par la communauté d'agglomération du Grand Angoulême à la ville d'Angoulême ont été évaluées à 12,899 M€, soit une variation de + 0,1 % par rapport aux sommes versées en 2017.

a) L'attribution de compensation

L'attribution de compensation versée à la ville d'Angoulême est estimée pour 2018 à 12,403 M€. Suite aux transferts opérés sur l'année 2017, des attributions de compensation relatives aux dépenses d'investissement sont inscrites sur 2018 en dépenses (32 K€) et recettes (6 K€) de la section d'investissement. Elles correspondent au transfert des zones d'activités économiques.

b) Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Dans le cadre du dispositif de péréquation horizontale mis en place par la loi de finances 2011, le territoire intercommunal est, depuis 2017, uniquement bénéficiaire du FPIC, et non plus contributeur.

Sur la base des modalités adoptées en 2017 par le Grand Angoulême, et compte tenu de l'évolution globale du fonds retenue par la loi de finances, l'attribution du fonds au bénéfice de la ville est estimée à 450 K€.

c) La dotation de solidarité communautaire

Une dotation de solidarité communautaire est inscrite au budget pour 45 K€.

<b>Les versements de l'intercommunalité</b>
Attribution de compensation
+
FPIC
+
Dotation de solidarité communautaire
=
<b>12.898 M€</b>

## 1.4 Les autres recettes

	BP 2017	2018 estimé	variation montant	% variation
Atténuations de charges	294 000	265 930	-28 070	-9,5%
Produits des services, du domaine et ventes	3 300 552	5 369 123	2 068 571	62,7%
autres impôts et taxes	3 652 215	2 465 765	-1 186 450	-32,5%
Autres dotations, subventions, participations	4 723 931	3 904 695	-819 236	-17,3%
autres produits de gestion courante	827 120	916 535	89 415	10,8%
produits financiers	103 863	103 863	0	0,0%
produits exceptionnels	5 100	5 000	-100	-2,0%
<b>Total</b>	<b>12 906 781</b>	<b>13 030 911</b>	<b>124 130</b>	<b>1,0%</b>

Évaluées à 13,031 M€, les autres recettes réelles de fonctionnement devraient apparaître en augmentation de 1 % par rapport au budget primitif 2017.

### a) Les atténuations de charges

Estimées à 265 K€, elles apparaissent en diminution de 10 %. Il s'agit essentiellement d'une diminution des remboursements de rémunérations et des charges de sécurité sociale et de prévoyance du personnel.

### b) Les produits des services, du domaine et les ventes

Il s'agit des recettes tarifaires, des remboursements de frais et du produit d'activités annexes. À partir de cet exercice et suite à la dépenalisation du stationnement, ce chapitre enregistre dorénavant les recettes du forfait post stationnement (FPS) et les redevances de stationnement qui étaient jusqu'alors considérées comme des taxes et comptabilisées au chapitre Impôts et Taxes. L'ensemble de ces recettes est estimé à 5,369 M€.

Les principales recettes sont les suivantes :

Principales recettes des services et du domaine	BP 2017	2018 estimé	Variation %
Redevance de stationnement	0	1 588 000	
Forfait de post-stationnement	0	350 000	
Redevances et droits des services périscolaires	1 083 320	1 190 000	9,8%
Redevances et droits des services à caractère social	720 000	725 000	0,7%
Remboursement de frais par le CCAS	420 000	345 000	-17,9%
Remboursement de frais de personnel	221 559	226 000	2,0%
Remboursement de frais par d'autres redevables	405 170	432 423	6,7%
Redevances d'occupation du domaine public	293 224	320 700	9,4%

Il faut noter que la prévision de recettes liées au stationnement hors FPS enregistre une progression de 20 % par rapport au BP 2017.

Les remboursements de frais sont prévus en diminution pour le CCAS en raison de la prise en charge directe par l'établissement du nettoyage des locaux réalisé jusqu'alors par les services de la ville.

c) Les autres impôts et taxes

Conséquence du transfert des recettes de stationnement sur le chapitre précédent, les autres impôts et taxes, avec une prévision de 2,466 M€, sont en forte diminution (33 %) par rapport aux prévisions budgétaires 2017. Les droits de mutation, au vu de la réalisation 2017, sont prévus en augmentation de près de 19 %.

Les principales recettes sont les suivantes :

Principales recettes des autres impôts et taxes	BP 2017	2018 estimé	Variation %
Droits de stationnement	1 327 465	2 465	-99,8%
Taxe sur l'électricité	883 750	838 300	-5,1%
Droits de mutation	925 000	1 100 000	18,9%
Droits de place	250 000	299 000	19,6%
Autres taxes (voirie)	70 000	30 000	-57,1%
Taxe locale sur la publicité	196 000	196 000	0,0%

d) Les autres dotations, subventions, participations

Estimées à 3,905 M€, ces ressources devraient diminuer de plus de 17 % par rapport aux prévisions budgétaires 2017, sous l'effet principalement de la décision de l'Etat de mettre fin au dispositif des emplois aidés. A ce titre, la perte de recettes estimée est de 659 K€ pour 2018 et de 336 K€ pour 2019.

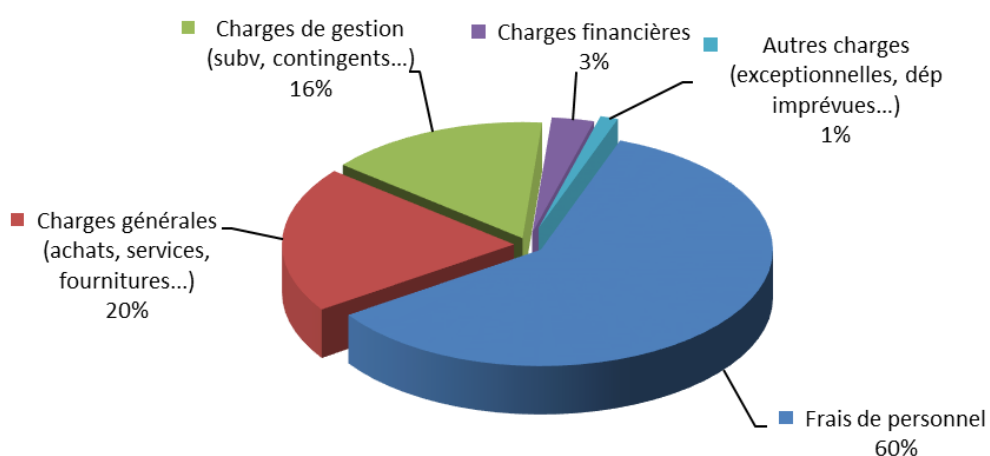
Les principales recettes sont les suivantes :

Principales recettes des autres dotations, subventions et participations	BP2017	2018 estimé	Variation %
Participations emplois d'avenir/emplois aidés	995 240	336 000	-66,2%
Participation réforme des rythmes scolaires	165 000	165 000	0,0%
Participations CAF (crèches, CEJ)	3 019 600	2 970 000	-1,6%

e) Les autres produits de gestion

En augmentation de 11 % par rapport au budget 2017, ils s'élèvent à 917 K€. Ce chapitre enregistre les recettes de location des immeubles du domaine privé de la ville ainsi que la redevance du crématorium, en augmentation de 60 K€ par rapport au réalisé 2017 (87,5 K€ de recettes attendues en 2018) suite à la signature d'un avenant au contrat de concession

## 2 . Les dépenses réelles de fonctionnement 2018 : 66,635 M€



Les dépenses réelles de fonctionnement évoluent comme suit :

	BP2017	BP2018	Variation montant	Variation %
Frais de personnel	40 340 700	39 957 900	-382 800	-0,95%
Charges générales (achats, services...)	13 195 606	13 530 721	335 115	2,54%
Charges de gestion (subventions, contingents)	10 717 889	10 310 177	-407 712	-3,80%
Charges financières	2 244 500	2 003 949	-240 551	-10,72%
Autres charges	872 000	832 150	-39 850	-4,57%
Total	67 370 695	66 634 897	-735 798	-1,09%

Elles sont en diminution de 1,1 % par rapport au BP 2017 et leur évolution est donc en totale conformité avec l'objectif fixé par l'Etat d'une croissance encadrée à +1.2 %.

## 2.1 Les frais de personnel

Avec 39,96 M€ de dépenses, les frais de personnel diminuent de 0,95 % par rapport au BP 2017.

**La fin du dispositif emplois aidés**, confirmée sur le dernier trimestre 2017, impacte particulièrement le fonctionnement des services municipaux (40 emplois aidés financés au BP 2018 contre 90 au BP 2017), principalement la Direction de l'Enfance et le service Environnement. Sur la direction de l'Enfance, le maintien de l'activité est rendu possible par le recours à des agents contractuels (enveloppe de 675 K€ prévue au BP 2018), d'où l'augmentation des dépenses pour recours au personnel extérieur. Ce recours reste temporaire et un travail est en cours pour proposer une organisation ajustée et stabilisée de cette direction qui se traduira en cours d'année 2018 par de nouveaux recrutements d'agents titulaires.

La masse salariale est contenue par une étude d'opportunité systématique des demandes de remplacements. Chaque départ est l'occasion de réinterroger le périmètre des missions de la collectivité et les compétences attendues, de repenser les organisations, d'adapter et de simplifier les process ou encore de moderniser l'outil de travail. La collectivité fait évoluer sa fonction RH vers une dimension plus stratégique portée sur les organisations et l'accompagnement du changement. Un premier plan de redéploiement a ainsi pu se mettre en place suite à la décision d'externaliser la prestation d'entretien des locaux. Ce plan a permis de proposer des solutions individuelles très satisfaisantes, qui ont constitué en de belles opportunités d'évolution professionnelle pour la plupart des agents concernés, répondant à des besoins de remplacement dans d'autres directions, et qui se traduit par une diminution de la masse salariale (7 redéploiements sur des postes vacants ont été réalisés).

La diminution des charges patronales en 2018 s'explique par la baisse globale des effectifs (donc parallèlement par la diminution de la ligne traitement indiciaire).

L'évolution des charges de personnel :

	BP2017	BP2018	% variation
personnels extérieurs	493 000	1 168 600	137,0%
impôts et taxes	1 070 000	817 400	-23,6%
rémunérations	27 803 000	27 369 800	-1,6%
charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 801 700	10 421 700	-3,5%
autres charges	173 000	180 400	4,3%
TOTAL	40 340 700	39 957 900	-0,9%

En tenant compte des recettes perçues au titre des participations de l'Etat pour les emplois d'avenir et autres dispositifs de soutien à l'emploi, la charge nette des frais de personnel s'élève à 39,6 M€.

	BP2017	BP2018	% variation
Frais de personnel	40 340 700	39 957 900	-0,9%
Recettes et participations emplois d'avenir et autres	995 240	336 000	-66,2%
Solde	39 345 460	39 621 900	0,7%

## 2.2 Les autres charges de gestion

Avec 23,859 M€ , les autres charges de gestion diminuent de 0,3 % par rapport au BP 2017.

### a) les charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les achats de fournitures et de petit matériel, les fluides, les contrats de prestations de services et de location, les frais d'entretien et d'assurance, les rémunérations d'intermédiaires, les frais de communication, et les impôts et taxes divers.

Ces dépenses sont en progression de 2,5 % par rapport aux prévisions budgétaires 2017 malgré les efforts de réduction réalisés par les services. Cette évolution s'explique par les augmentations incontournables de certaines dépenses (marchés d'entretien, fluides ...) et par l'externalisation de prestations réalisées jusqu'alors en interne. Il s'agit principalement du nettoyage des locaux confié dorénavant en grande partie à des prestataires extérieurs .

	BP2017	BP2018	variation montant	% variation
CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 195 606	13 530 721	335 115	2,5%
<i>achats</i>	5 646 710	5 613 771	-32 939	-0,6%
<i>charges externes/services extérieurs</i>	7 230 596	7 644 390	413 794	5,7%
<i>impôts et taxes</i>	318 300	272 560	-45 740	-14,4%

### b) les atténuations de produits

Les atténuations de produits diminuent très sensiblement par rapport aux prévisions budgétaires 2017.

	BP2017	BP2018	variation montant	% variation
ATTENUATIONS DE PRODUITS	27 000	18 000	-9 000	-33,3%

Il s'agit des crédits provisionnés au titre de dégrèvements éventuels de la taxe d'habitation pour les logements vacants. La réalisation constatée en 2017 permet de réduire la prévision 2018.



c) les autres charges de gestion courante

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 717 889	10 304 307	-413 582	-3,9%
<i>Contingents et participations</i>	<i>2 409 667</i>	<i>2 379 393</i>	<i>-30 274</i>	<i>-1,3%</i>
<i>Subventions</i>	<i>7 940 834</i>	<i>7 585 154</i>	<i>-355 680</i>	<i>-4,5%</i>
<i>autres charges</i>	<i>22 688</i>	<i>23 250</i>	<i>562</i>	<i>2,5%</i>

Les contingents et participations, avec 2,380 M€, sont en diminution de 1,3 %. Cette évolution est essentiellement due à la diminution de la participation de la ville à l'EESI pour 40 K€ en raison de l'intégration du Grand Angoulême au Conseil d'Administration de l'établissement et de sa participation au financement. Les autres participations sont principalement celles à la CIBDI pour 1,057 M€ et au syndicat mixte Magélis pour 340 K€.

Les subventions, avec 7,585 M€, sont diminuées de 4,5 %.

La subvention au Centre Communal d'Action Sociale, d'un montant de 2,147 M€ en 2017 compte-tenu d'une recette exceptionnelle perçue cette année-là est ramenée à 1,900 M€ pour 2018. Les subventions aux associations, avec 5,673 M€ apparaissent en diminution de 107 K€ par rapport au budget primitif 2017, soit -1,9 %.

### Les autres charges de gestion courante

Les charges à caractère général

+

Les atténuations de produits

+

Les contingents et subventions

+

Autres charges diverses

=

**23,859 M€**

## 2.3 Les autres charges

Estimées à 2,418 M€, les autres charges sont réduites de 10 % par rapport au budget primitif 2017.

	BP2017	BP2018	variation montant	% variation
Charges financières	2 244 500	2 003 949	-240 551	-10,7%
Charges exceptionnelles	445 000	414 150	-30 850	-6,9%
Total	2 689 500	2 418 099	-271 401	-10,1%

### a) les charges financières

Les intérêts de la dette s'élèvent à 2,004 M€, en réduction de 11 % par rapport au budget primitif 2017. L'évolution à la baisse de la charge d'intérêts est la conséquence notamment du vieillissement de l'encours.

Les intérêts des crédits à court terme sont estimés à 8 K€. Ils correspondent aux frais liés à l'utilisation des lignes de trésorerie.

### b) Charges exceptionnelles

Elles sont en diminution de près de 7 % et essentiellement constituées de la subvention exceptionnelle au budget annexe du Gesta qui apparaît, avec un montant prévisionnel de 350 K€, en diminution de 8 % par rapport au budget primitif 2017, soit -30 K€.

### Les autres charges

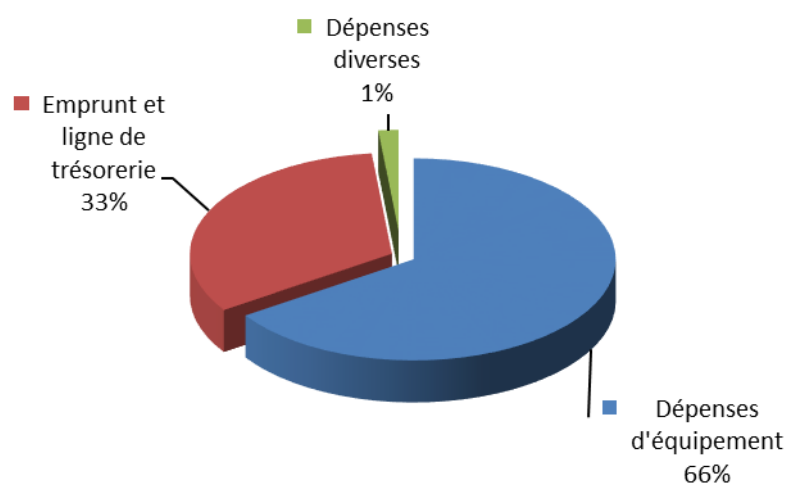
Charges financières  
+  
Charges exceptionnelles  
=  
**2,418 K€**

### III- L'équilibre du budget d'investissement

En 2018, les dépenses réelles d'investissement sont prévues à 38,148 M€. Le besoin de financement par l'emprunt s'établit à 5,790 M€. Avec les reports de 2017, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 48,604 M€.

	<b>BP2017</b>	<b>BP2018</b>
Dépenses d'équipement (1)	30 545 112	35 438 770
Dépenses financières hors amortissement de la dette (2)	8 128 502	6 288 306
Autres (3)	229 096	165 014
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (4)	0	1 760 330
<b>Total des dépenses (5) = (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>38 902 710</b>	<b>43 652 420</b>
Epargne nette (6)	90 660	428 964
Travaux en régie (7)	550 000	550 000
Recettes réelles d'investissement hors emprunt (8)	25 002 683	32 386 559
Résultat de fonctionnement reporté (9)	3 162 907	5 596 896
1068 (hors besoin de financement lié aux résultats reportés)	7 000 000	
Résultat reporté d'investissement	1 025 460	0
<b>Total des ressources (10)= (6)-(7)+(8)+(9)</b>	<b>35 731 710</b>	<b>37 862 419</b>
<b>Besoin de financement par l'emprunt (11) = (5)-(10)</b>	<b>-3 171 000</b>	<b>-5 790 000</b>

#### 1. Les dépenses réelles d'investissement 2018 (hors reports) : 38,148 M€



Avec 38,148 M€, les dépenses réelles d'investissement 2018 (hors reports) apparaissent en progression de 13 % par rapport à la prévision budgétaire 2017.

Dépenses réelles d'investissement hors reports	BP2017	BP2018	Variation montant	Variation %
Dépenses d'équipement	19 132 212	25 048 133	5 915 920	30,92%
Emprunt et ligne de trésorerie	12 127 000	12 511 685	384 685	3,17%
Dépenses diverses	2 557 598	588 305	-1 969 293	-77,00%
Total	33 816 810	38 148 124	4 331 313	12,81%

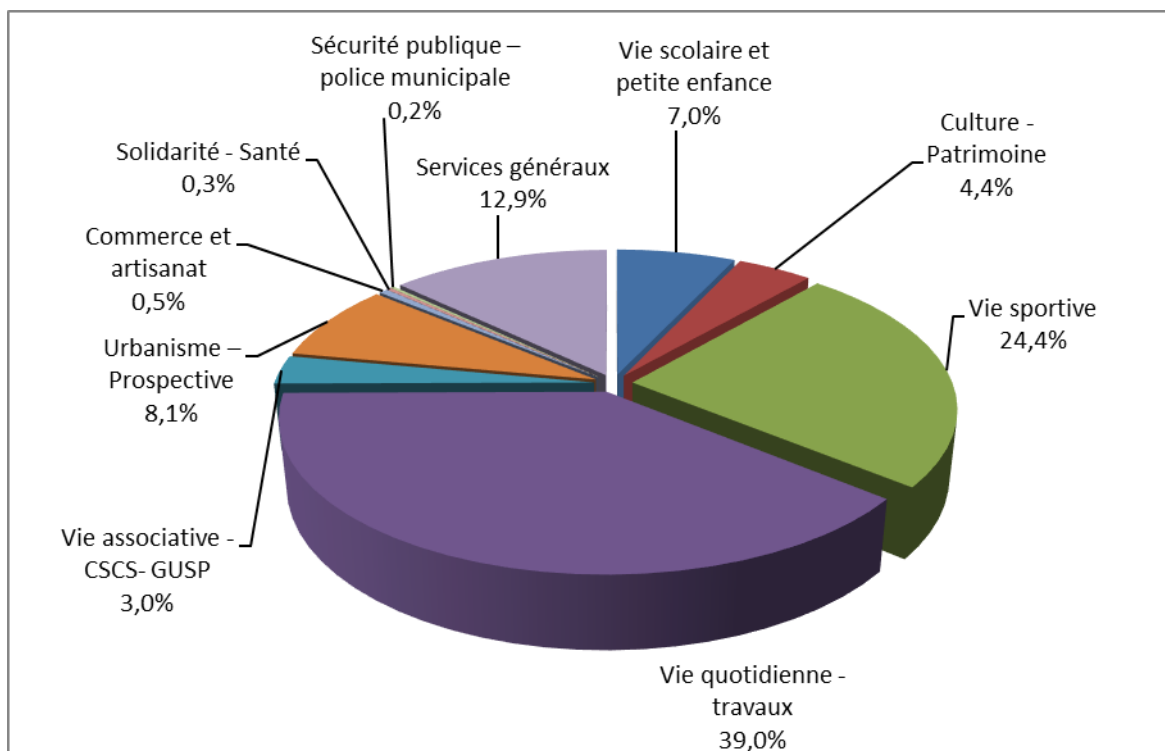
### 1.1 Les dépenses d'équipement

Le budget 2018 fixe un montant prévisionnel de dépenses d'équipement de 25,048 M€. La nature des dépenses d'équipement est la suivante :

Dépenses d'équipement (hors reports)	BP2017	BP2018	Variation montant	Variation %
Immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertions, et brevets)	563 711	1 131 300	567 589	100,69%
Subventions d'équipement versées	381 000	763 065	382 065	100,28%
Travaux en cours	14 463 079	20 777 757	6 314 678	43,66%
Autres immobilisations corporelles (terrains, agencements et installations)	3 724 422	2 376 011	-1 348 411	-36,20%
Total	19 132 212	25 048 133	5 915 920	30,92%

La répartition de ces dépenses par politique apparaît comme suit :

Dépenses d'équipement par politique	Dépenses	Structure %
Vie scolaire et petite enfance	1 759 524	7,02%
Culture - Patrimoine	1 109 961	4,43%
Vie sportive	6 116 110	24,42%
Vie quotidienne - travaux	9 772 715	39,02%
Vie associative - CSCS- GUSP	757 414	3,02%
Urbanisme – Prospective	2 040 764	8,15%
Commerce et artisanat	127 380	0,51%
Solidarité - Santé	68 300	0,27%
Sécurité publique – police municipale	56 900	0,23%
Services généraux	3 239 064	12,93%
Total	25 048 132	100,00%



Ces dépenses par politique sont présentées dans les fiches détaillées figurant au chapitre V.

### 1.2 Les dépenses d'emprunt et de ligne de trésorerie

Elles s'élèvent à 12,512 M€. Il s'agit essentiellement :

- des crédits relatifs à l'amortissement de la dette pour 6,712 M€.
- des crédits nécessaires à l'utilisation de l'outil financier « ligne de crédit long terme », pour 5,8 M€. Il faut préciser que cette dépense financière n'a pas d'incidence sur l'équilibre budgétaire car elle est compensée par une recette équivalente.

### 1.3 Les dépenses diverses

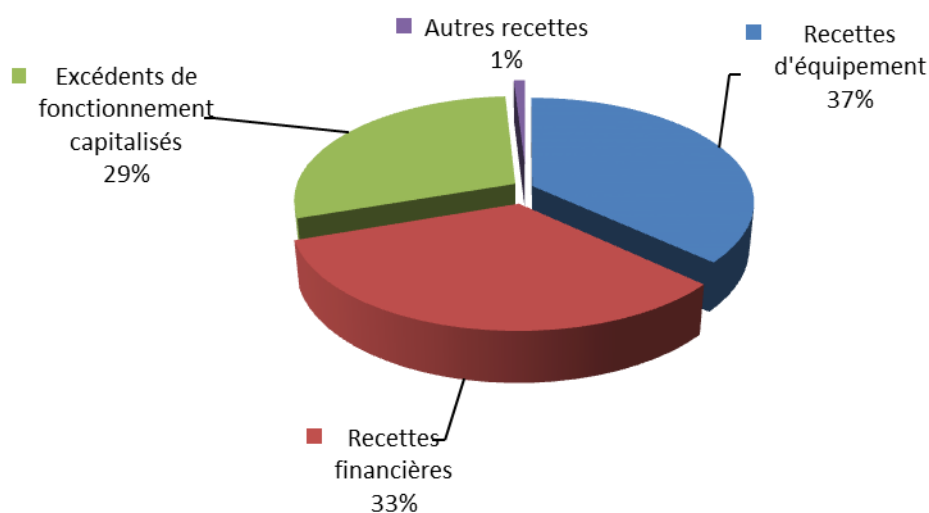
100 K€ sont provisionnés au titre des travaux à réaliser pour le compte de tiers. Les crédits inscrits sont financés par une recette équivalente. Un crédit de 408 K€ est prévu pour les dépenses imprévues.

### 1.4 Les restes à réaliser

Les restes à réaliser en dépenses sont constitués des dépenses d'équipement engagées avant le 31 décembre 2017 et non mandatées. Il est précisé que le conseil municipal ne vote pas les restes à réaliser qui seront approuvés au moment du vote du compte administratif.

Restes à réaliser - Dépenses	
Chapitre	Report de crédits
20 - Immobilisation incorporelles	642 797,47
204 - Subventions d'équipement versées	447 807,67
21 - Immobilisations incorporelles	2 095 001,63
23 - Immobilisations en cours	7 175 030,83
45 - Travaux pour compte de tiers	65 013,72
Total	10 360 637,60

## 2. Les recettes réelles d'investissement 2018 (hors reports) : 29,056 M€



Les recettes réelles d'investissement 2018 s'élèvent à 29,056 M€.

	BP2017	BP2018	% variation
Recettes d'équipement	8 785 607	16 754 578	91%
Recettes financières	7 881 579	9 106 000	16%
Excédents de fonctionnement capitalisés	7 000 000	3 095 006	-56%
Autres recettes	229 096	100 000	-56%
Sous-total	23 896 282	29 055 584	22%
Reports	11 277 401	9 120 975	-19%
Total	35 173 683	38 176 559	9%

## 2.1 Les recettes d'équipement

Les recettes d'équipement inscrites au budget correspondent aux subventions d'équipement pour 10,81 M€, à une subvention d'investissement de 150 K€ et à l'emprunt pour 5.79 M€.

### a) Les subventions d'équipement

Les subventions d'équipement sont attribuées par les financeurs suivants :

	ORU	AUTRES	TOTAL
Etat	1 005 202	1 178 836	2 184 038
Amendes de police	0	680 000	680 000
Région	0	862 438	862 438
Département	29 402	1 465 038	1 494 440
Intercommunalité	162 361	4 757 053	4 919 414
autres	14 000	660 248	674 248
TOTAL	1 210 965	9 603 613	10 814 578

Elles sont relatives pour 11 % au financement de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du secteur Ouest.

Les principales subventions concernent les opérations suivantes :

- Travaux tunnel de la Gâtine : 4,9 M€ (Etat, Grand Angoulême)
- Stade Chanzy : 2,5 M€ (Région, Département, Grand Angoulême, Soyaux)

ainsi que la dotation « amendes de police » pour 680 K€ (Etat) et la subvention globale conventionnée avec le Conseil départemental pour 597 K€.

### b) L'emprunt

Le recours à l'emprunt nouveau a été fixé à 5,790 M€. Le taux de financement des dépenses d'équipement nouvelles par l'emprunt s'établit à un niveau de 23 %. Il faut noter que la reprise anticipée des résultats antérieurs permet de réduire le niveau d'emprunt nécessaire au financement des investissements. Un emprunt de 3 M€ est également inscrit en reports de l'exercice 2017.

Le ratio de capacité de désendettement (CDD) mesure le nombre d'années nécessaire à la collectivité pour rembourser intégralement sa dette si elle y consacre la totalité de son épargne brute. Au vu de l'épargne brute constatée au BP, il s'établit à 9 ans et est donc tout à fait conforme aux engagements contractuels prévus avec l'Etat.

## 2.2 Les recettes financières

Avec 12,201 M€, les recettes financières comprennent essentiellement :

- Le fonds de compensation de la TVA, pour 2,5 M€
- La taxe d'aménagement, pour 680 K€
- le produit des cessions d'immobilisations pour 100 K€

- les crédits nécessaires à l'utilisation de l'outil financier « ligne de crédit long terme » pour 5,8 M€
- les excédents de fonctionnement capitalisés de 3 M€ issus de l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

### 2.3 Les autres recettes

100 K€ sont provisionnés au titre des travaux à réaliser pour le compte de tiers (un montant identique est inscrit en dépenses).

### 2.4 Les restes à réaliser

Les restes à réaliser en recettes correspondent à des recettes engagées avant le 31 décembre 2017 et non réalisées. Comme pour les dépenses, il est précisé que le conseil municipal ne vote pas les restes à réaliser qui seront approuvés au moment du vote du compte administratif.

Restes à réaliser - Recettes	
Chapitre	Report de crédits
13 - Subventions d'investissement	5 978 442,46
16 - Emprunt	3 000 000,00
45 - Travaux pour compte de tiers	142 532,82
Total	9 120 975,28



## IV - Les opérations d'ordre budgétaire

Les opérations d'ordre budgétaires constituent des opérations comptables internes qui n'affectent pas l'équilibre général du budget, ni l'épargne. Elles s'élèvent à 13,6 M€ et correspondent principalement au virement entre les sections et aux dotations aux amortissements.

Chap.	Dépenses		Chap.	Recettes	
DF023	Virement à la section d'investissement	9 924 693,80	RI021	Virement de la section de fonctionnement	9 924 693,80
DI040	Travaux en régie	550 000,00	RF042	Travaux en régie	550 000,00
	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	11 865,00		Quote part subventions d'investissement transférées au compte de résultat	11 865,00
DF042	Dotations aux amortissements	2 824 717,00	RI040	Dotations aux amortissements	2 824 717,00
DI041	Opérations patrimoniales	243 600,00	RI041	Opérations patrimoniales	243 600,00
	<b>Total</b>	<b>13 554 875,80</b>		<b>Total</b>	<b>13 554 875,80</b>

## **V – Présentation par politiques publiques**

VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE – PETITE ENFANCE

CULTURE – PATRIMOINE – INDUSTRIES DE L'IMAGE – FESTIVALS – TOURISME

VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS

VIE QUOTIDIENNE – TRAVAUX

VIE ASSOCIATIVE - CSCS - COMITES DE QUARTIER - GUSP

URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE

COMMERCE ET ARTISANAT

SANTE – ORGANISATION DE L'OFFRE DE SOIN – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES

SECURITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – PREVENTION DE LA DELIQUANCE

SERVICES GENERAUX

## VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - PETITE ENFANCE

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	13 121 470
Charges courantes	1 714 716
Subventions	1 735 598
Charges exceptionnelles	3 000
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>16 574 784</b>
Produits des services	1 915 000
Dotations et participations	3 155 900
Autres produits de gestion courante	15 200
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>5 086 100</b>

### **Ecoles et équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : 11,249 M€**

Charges de personnel (hors restauration scolaire) : 10,403 M€

Charges courantes : 513 K€ dont 92 K€ pour les fournitures des écoles et des lieux d'accueil de la petite enfance et 160 K€ de frais de nettoyage des locaux

Subventions : 332 K€ dont 187 K€ de participation aux écoles privées, 12 K€ de participation intercommunale et 119 K€ au titre des ludothèques (CEJ).

### **Services annexes de l'enseignement : 4,438 M€**

#### ***Restauration scolaire : 3,078 M€***

- Charges de personnel : 2,089 M€
- Coût des denrées alimentaires : 997 K€
- Recettes : 1,190 M€

#### ***Transports scolaires : 116 K€***

#### ***Sport scolaire : 35 K€, dont 31 K€ pour l'accès à Nautilus***

#### ***Autres services : 1,210 M €***

Dont principalement :

- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) : 1,059 M€
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : 120 K€
- Classes de découverte : 27 K€

#### **Services communs: 644 K€**

Ces crédits correspondent principalement au personnel administratif de la Direction de l'Enfance

**Centres de loisirs : 244 K€**, dont 225 K€ au titre de la convention « Journée enfants » et 9,3 K€ pour les transports

#### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	<b>BP 2018</b>
Immobilisations incorporelles	300 000
Immobilisations corporelles	372 130
Immobilisations en cours	715 117
Opérations d'équipement	372 277
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>1 759 524</b>
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>251 654</b>

Les principales inscriptions concernent :

- Début des travaux pour la réalisation du multi-accueil de Ma Campagne (206 K€) et la réhabilitation de la crèche de St Cybard (32 K€)
- Plan informatique dans les écoles (matériel et travaux de câblage) : 652 K€ dont 592 K€ en reports 2017
- Etude pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé et co-financé par la Caisse des Dépôts et Consignations : 200 K€
- Divers travaux dans les écoles maternelles et élémentaires : 565 K€ dont
  - o Désamiantage et réfection de sols
  - o Réfection des sanitaires
  - o Remplacement de chaudières et rénovation des réseaux de chauffage
- Travaux pour le regroupement de la Direction de la Petite Enfance et de l'Education à St Cybard : 150 K€
- l'acquisition de mobilier et matériel dans les écoles maternelles et élémentaires et les structures d'accueil petite enfance pour un montant cumulé de 372 K€

## CULTURE - PATRIMOINE – INDUSTRIES DE L'IMAGE – FESTIVALS - TOURISME

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	2 583 100
Charges courantes	656 856
Subventions	3 757 075
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>6 997 031</b>
Produits des services	110 000
Autres produits de gestion courante	435 000
Atténuations de charges	25 000
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>570 000</b>

#### **Expression artistique = 982 K€**

Subventions à des associations pour 915 K€ (dont la scène nationale pour 850 K€)

Charges de personnel : 23 K€

Charges d'entretien du théâtre : 43 K€

#### **Conservation et diffusion des patrimoines = 2,393 M€**

Dépenses concernant les équipements culturels :

- Bibliothèques 694 K€
- Musées 1,424 K€
- Archives 265 K€

dont 1,960 M€ de charges de personnel

Subventions : 14 K€

#### **Action culturelle = 1,757 M€**

Les subventions attribuées aux associations : 1,238 M€ dont la CIBDI pour 1,057 M€

Frais de personnel : 283 K€

Charges courantes : 193 K€

#### **Politique de l'Image : 1,552 M€**

- Ecole Européenne Supérieure de l'Image : 712 K€ (dont participation 710 K€)
- FIBD : 500 K€
- Magelis : 340 K€

#### **Services communs : 317 K€**

Correspondant à des charges de personnel

## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	<b>BP 2018</b>
Subventions d'équipement versées	320 000
Immobilisations incorporelles	50 000
Immobilisations corporelles	71 085
Immobilisations en cours	152 000
Opérations d'équipement	516 876
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>1 109 961</b>
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>115 713</b>

Les principales inscriptions budgétaires concernent :

- subvention d'équipement pour Magélis
- l'opération « Murs Peints » et la restauration des remparts : 155 K€
- la poursuite de la réhabilitation de la salle des fêtes de Basseau dans le cadre de l'ORU secteur ouest : 217 K€
- des travaux de mise en sécurité pour l'église St André : 100 K€
- l'acquisition de matériel (barrières) pour le Circuit des Remparts (24 K€) et de mobilier dans le cadre de l'anniversaire des musées (30 K€)

## VIE SPORTIVE – EQUIPEMENTS SPORTIFS

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	1 640 300
Charges courantes	292 885
Subventions	737 707
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 670 892</b>
Produits des services	188 198
Dotations et participations	64 500
Autres produits de gestion courante	3 000
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>255 698</b>

#### **Services communs : 2,413 M€**

Charges de personnel : 1,640 M€

Charges courantes : 39 K€

Subventions aux associations sportives : 737 K€ (dont 110 K€ pour Angoulême Charente Football Club ainsi que pour Angoulême Charente Handball)

#### **Salles de sport – gymnases : 152 K€**

Les inscriptions correspondent principalement aux crédits de maintenance et de nettoyage des équipements sportifs.

#### **Stades : 80 K€**

Il s'agit de charges d'entretien et de maintenance des équipements.

#### **Autres équipements sportifs ou de loisirs : 13 K€**

#### **Manifestations sportives : 9 K€**

Charges courantes : 9 K€

## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	<b>BP 2018</b>
Immobilisations corporelles	75 000
Immobilisations en cours	422 000
Opérations d'équipement	5 619 110
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>6 116 110</b>
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>2 633 145</b>

Les crédits inscrits correspondent principalement à :

- des travaux de modernisation et de mise aux normes du stade Chanzy : 5,407 M€
- l'éclairage du terrain des Trois Chênes : 100 K€
- le lancement d'une étude pour l'aménagement d'un terrain de sport à Lunesse
- dans le cadre de l'Oru Secteur Ouest, la poursuite de la réhabilitation du gymnase de Basseau : 212 K€
- la réfection des sols du Tennis Club des Trois Chênes et du City Stade dans le quartier de Bel-Air Grand-Font : 95 K€



## VIE QUOTIDIENNE - TRAVAUX

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	5 780 230
Charges courantes	2 237 382
Charges exceptionnelles	350 000
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 367 612</b>
Produits des services	2 253 500
Impôts et taxes	32 465
Atténuations de charges	16 930
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 302 895</b>

#### **Services urbains : 3,070 M€**

##### **Propreté urbaine : 2,547 M€**

Charges de personnel : 2,043 M€

Charges courantes : 505 K€

##### **Eclairage public : 452 K€**

Charges de personnel : 247 K€

Charges courantes : 204 K€

#### **Aménagement urbain : 5,150 M€**

##### **Services communs : 753 K€**

Cette rubrique correspond au fonctionnement de la direction des Espaces Publics et du stationnement de surface

Charges de personnel : 334 K€

Pour le stationnement de surface :

- remboursement de charges au budget-annexe : 276 K€ dont 260 K€ de charges de personnel
- charges courantes : 143 K€

##### **Equipements de voirie : 133 K€**

##### **Voirie communale et routes : 1,068 M€**

Charges de personnel : 928 K€

Charges courantes : 140 K€

##### **Espaces verts urbains : 2,808 M€**

Charges de personnel : 1,971 M€

Charges courantes : 837 K€ (dont marché d'entretien des espaces verts : 590 K€)

**Environnement : 252 K€** correspondant aux charges de personnel de la Brigade Verte

**Aide aux services publics : 350 K€**

Il s'agit de la subvention d'équilibre prévue pour le budget annexe de stationnement Gesta.

## **LE BUDGET D'INVESTISSEMENT**

	<b>BP 2018</b>
Immobilisations incorporelles	185 000
Immobilisations corporelles	702 400
Immobilisations en cours	1 366 200
Opérations d'équipement	7 519 115
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>9 772 715</b>
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>5 653 021</b>

Les principales inscriptions concernent :

- le démarrage des travaux du tunnel de la Gâtine pour 6,9 M€
- divers travaux de voirie pour 1,466 M€
- programme pluriannuel pour l'éclairage public, les feux de carrefour, les rues pavées, les ouvrages d'art : 342 K€
- le fonds d'intervention local (FIL) pour la voirie, l'éclairage public et la signalisation : 150 K€
- la poursuite de l'adaptation du matériel de stationnement rendue nécessaire en raison de la dépenalisation
- le remplacement des arbres place New York et autres lieux : 160 K€
- aménagement des locaux de la voirie aux Agriers : 195 K€

## VIE ASSOCIATIVE - CSCS - GUSP

	<b>BP 2018</b>
Charges courantes	68 193
Subventions	1 083 142
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 151 335</b>

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

#### **Activités pour les jeunes et GUSP : 1,116 M€**

Charges courantes : 68 K€

Il s'agit notamment des inscriptions de crédits de maintenance des CSCS

Subventions aux CSCS et aides à projets pour les jeunes : 1,083 M€

### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	<b>BP 2018</b>
Opérations corporelles	43 750
Opérations d'équipement	713 664
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>757 414</b>
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>429 894</b>

Dans le cadre de l'ORU Secteur Ouest, des crédits sont inscrits pour la démolition de l'ancien CSCS Grande-Garenne.

## URBANISME – PROSPECTIVE – STRATEGIE URBAINE – DEVELOPPEMENT DURABLE

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	1 316 100
Charges courantes	418 643
Subventions	14 480
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 749 223</b>
Produits des services	15 000
Dotations et participations	218 835
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>233 835</b>

#### **Aménagement urbain : 1,628 M€**

##### **Services communs : 1,585 M€**

Il s'agit des dépenses de personnel et de fonctionnement de la direction Développement Urbain comprenant notamment :

- 196 K€ de prestations externes d'ingénierie pour la mise en œuvre du dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU Habitat privé). Des participations de l'agglomération, de l'ANAH et de la Caisse des Dépôts et Consignations sont attendues pour 138 K€.
- 100 K€ pour les prestations relatives à l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) réalisées par les services communs de l'agglomération

#### **Autres opérations d'aménagement urbain : 44 K€**

Charges courantes : 16 K€

Charges de personnel : 28 K€

Cette rubrique correspond aux dépenses de fonctionnement liées aux ORU.

#### **Environnement : 122 K€**

##### **Services communs : 107 K€**

Cette rubrique correspond au fonctionnement du service « Développement Durable »

Charges courantes : 49 K€

Charges de personnel : 58 K€

#### **Préservation du milieu naturel : 14 K€**

Il s'agit de subventions versées à des associations.

## LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	<b>BP 2018</b>
Subventions d'investissement	75 000
Immobilisations incorporelles	306 300
Subventions d'équipement versées	271 000
Immobilisations corporelles	100 450
Opérations d'équipement	1 288 014
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>2 040 764</b>
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>835 002</b>

Les principales inscriptions concernent :

- La poursuite de l'ORU secteur ouest avec des travaux prévus sur les espaces publics pour 1,288 M€
- Des subventions aux propriétaires et investisseurs dans le cadre de l'OPAH RU (221 K€), de l'aide à l'accession à la propriété et ravalement de façades (110 K€)
- Une étude pour la valorisation du site SNPE (Société Nationale des Poudres et Explosifs) pour 287 K€ cofinancée par le Grand Angoulême, la Caisse des Dépôts et Consignations et la SNPE

## COMMERCE ET ARTISANAT

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	198 900
Charges courantes	230 548
Subventions	19 500
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>448 948</b>
Impôts et taxes	299 000
Autres produits de gestion courante	115 000
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>414 000</b>

#### **Foires et marchés : 163 K€**

Charges de personnel : 93 K€

Charges courantes : 70 K€ (dont le nettoyage et la maintenance des Halles)

#### **Aides au commerce et services marchands : 286 K€**

Charges de personnel : 106 K€

Charges courantes : 161 K€

Subventions : 20 K€

### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	<b>BP 2018</b>
Subventions versées	15 000
Immobilisations incorporelles	50 000
Immobilisations corporelles	12 380
Opérations d'équipement	50 000
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>127 380</b>

Les principales inscriptions correspondent aux opérations suivantes :

- Lancement de l'opération d'aménagement des espaces publics au Champ de Mars estimée à 850 K€ dont 50 K€ inscrits au BP 2018
- Etude pour la réfection du tunnel du marché Victor-Hugo : 50 K€
- Travaux de sécurité aux Halles

## SANTE – ORGANISATION DE L’OFFRE DE SOIN – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	351 950
Charges courantes	80 992
Subventions	9 200
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>442 142</b>
Produits des services	7 500
Dotations et participations	289 444
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>296 944</b>

**Hygiène et salubrité : 42 K€** (fonctionnement du service d’Hygiène hors masse salariale)

**Santé : 396 K€**

**Services communs santé : 356 K€**

Charges courantes : 2,5 K€

Charges de personnel : 352 K€

Subventions aux associations : 1,5 K€

**Autres établissements sanitaires : 22 K€**

Charges courantes : 18 K€ correspondant au loyer et charges pour le centre médical. Des recettes sont prévues en compensation de la dépense.

Subventions aux associations : 4,9 K€

**Actions de prévention en santé publique: 18 K€**

Ces inscriptions concernent le Contrat Local de Santé et l’Atelier Santé Ville, dont le pilotage est porté par la ville

### LE BUDGET D’INVESTISSEMENT

	<b>BP 2018</b>
Subventions versées	65 000
Immobilisations corporelles	3 300
<b>Total dépenses d’équipement</b>	<b>68 300</b>

Le versement d’un fonds de concours de 65 K€ est prévu au profit de l’OPH de l’Angoumois pour la réalisation de deux haltes de nuit rue Aulard.

Des travaux de mise en accessibilité des ERP (établissements recevant du public) sont prévus dans les études et travaux votés au budget.

## SOLIDARITE – FAMILLE – PERSONNES AGEES

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	373 050
Charges courantes	68 139
Subventions	2 094 900
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 536 089</b>
Produits des services	345 000
Dotations et participations	24 000
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>369 000</b>

#### **Interventions sociales : 2,581 M€**

##### ***Services communs : 2,109 M€***

Charges courantes : 6 K€

Charges de personnel : 204 K€

Subvention au CCAS : 1,9 M€

La subvention au CCAS est en baisse de 247 K€ par rapport au BP 2017. Cette diminution résulte de la contribution du CCAS aux efforts de gestion de la ville.

##### ***Actions pour les personnes en difficulté : 66 K€ (subventions)***

##### ***Autres services : 232 K€***

Charges courantes : 44 K€

Charges de personnel : 169 K€

Subventions : 18 K€

#### **Famille : 35 K€**

##### ***Services en faveur des personnes âgées : 20 K€***

Charges courantes : 17 K€ dont 12 K€ au titre des transports

Subventions : 3 K€

##### ***Aides à la famille : 4 K€ (subventions)***

#### **Politique de la Ville :**

Subventions Contrat de Ville : 103 K€



## SECURITE PUBLIQUE – POLICE MUNICIPALE – PREVENTION DE LA DELINQUANCE

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	878 650
Charges courantes	119 400
Autres charges de gestion courante	2 650
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 000 700</b>
Dotations et participations	320
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>320</b>

#### **Police municipale : 927 K€**

Charges de personnel : 879 K€

Charges courantes : 45 K€

Redevances : 3 K€

#### **Autres services de protection civile : 74 K€**

Il s'agit des frais liés à la vidéo-protection et des actions menées dans le cadre de la prévention de la délinquance.

### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

	<b>BP 2018</b>
Immobilisations corporelles	56 900
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>56 900</b>

Il s'agit des crédits relatifs à l'extension de la vidéo-protection

## SERVICES GENERAUX

### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	<b>BP 2018</b>
Charges de personnel	13 714 150
Charges courantes	7 626 967
Atténuations de produits	18 000
Subventions	856 435
Frais financiers	2 003 949
Charges exceptionnelles	61 150
Dépenses imprévues	400 000
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>24 680 651</b>
Produits des services	534 925
Impôts et taxes	46 116 908
Dotations et participations	14 830 365
Autres produits de gestion courante	244 500
Produits financiers	103 863
Produits exceptionnels	5 000
Atténuations de charges	224 000
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>62 059 561</b>

**Administration générale : 21,199 M€**

**Administration générale de la collectivité : 19,112 M€**

Charges courantes : 6,581 M€

Charges de personnel : 12,098 M€

Subventions : 378 K€

Charges exceptionnelles : 55 K€

**Assemblée locale : 352 K€**

**Administration générale de l'Etat : 405 K€**

Charges courantes : 10 K€

Charges de personnel : 395 K€

**Information, communication, publicité : 647 K€**

Charges courantes : 340 K€

Charges de personnel : 305 K€

Subventions : 1,7 K€

**Fêtes et cérémonies : 41 K€**

**Aide aux associations (non classées ailleurs) : 478 K€**

Charges courantes : 92 K€

Charges de personnel : 338 K€

Subventions : 38 K€

**Cimetières : 164 K€**

Charges courantes : 11 K€

Charges de personnel : 153 K€

Charges exceptionnelles : 1 K€

**Justice : 3 K€**

Il s'agit de la subvention à l'Ordre des Avocats pour l'organisation de permanences au profit des angoumoisins.

**Coopération décentralisée : 95 K€**

Il s'agit principalement de la subvention au Comité de Jumelages.

**Opérations non ventilables : 2,948 M€**

Charges courantes : 526 K€

Atténuations de produits : 18 K€

Charges financières : 2,004 M€

Dépenses imprévues : 400 K€

**LE BUDGET D'INVESTISSEMENT**

	<b>BP 2018</b>
Immobilisations incorporelles	160 000
Subventions d'équipement versées	32 065
Immobilisations corporelles	837 716
Remboursement emprunts	12 511 685
Immobilisations en cours	3 167 203
Opérations d'équipement	7 553 116
Travaux pour compte de tiers	100 000
Autres dépenses	5 000
Dépenses imprévues	433 296
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>24 800 080</b>
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>19 137 155</b>

(\*) hors ligne de trésorerie

Des crédits sont notamment inscrits pour :

- Travaux d'agrandissement du cimetière des Trois-Chênes (300 K€) et restauration du réseau d'eau au cimetière de Bardines (100 K€)

- Développement informatique pour tous les services dont travaux sur les réseaux et gestion technique centralisée (720 K€)
- Economies d'énergie avec remplacement de chaudières dans divers bâtiments municipaux (646 K€)
- divers travaux sur les bâtiments publics dont mises aux normes électriques et incendie (359 K€)
- l'acquisition de véhicules, matériel et mobilier pour les services municipaux (525 K€)

## VI - Les ratios légaux

	VALEURS VILLE (1)	MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE (2)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 458.54	1 284.00
Produit des impositions directes / population	719.43	608.00
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 791.93	1 445.00
Dépenses d'équipement brut / population	234.70	308.00
Encours de dette / population	1 415.00	1 109.00
DGF / population	285.46	267.00
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60.97	59.10
Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	91.91	95.80
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13.10	21.30
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	78.97	76.80

(1) Compte administratif 2016

(2) Moyenne de la dernière année connue (2014)